

VÉRITÉ ET JUSTICE POUR LES DISPARU(E)S EN ALGÉRIE

LETTRE D'INFORMATION

Expériences d'ici et d'ailleurs : ensemble vers l'établissement de la vérité en Algérie

Du 8 au 15 juillet 2010, s'est tenue la première semaine de « rencontres-échanges d'expériences » en Algérie, intitulée « [Expériences d'ici et d'ailleurs : ensemble vers l'établissement de la Vérité en Algérie](#) » et organisée, en partenariat avec le « Réseau mondial de solidarité des mères, épouses, sœurs, filles, proches de personnes enlevées et disparues ».

L'idée des rencontres-échanges d'expérience en Algérie est née au sein du [Réseau mondial des mères, épouses, sœurs et filles de disparus](#). Ces rencontres visent à briser l'isolement des familles de disparus en Algérie en les faisant bénéficier des expériences de lutte pour la Vérité et la Justice des familles de disparus d'autres pays.

Les échanges ont porté sur les difficultés rencontrées par les familles de disparus pour obtenir leurs droits mais aussi sur les actions ayant eu le plus d'impact et les moyens à envisager pour obtenir des avancées, en se basant sur l'expérience par exemple du mouvement des mères de disparus en Argentine.

C'est dans ce cadre que des proches de disparus venus du Liban et d'Argentine ont passé une semaine à la rencontre des familles algériennes de disparus à Alger, à Blida, et à Oran. Discussions, réflexions, projections de documentaires ont animées l'ensemble de la semaine. Suite aux exposés émouvants et fructueux des expériences de chacun, des ateliers de travail ont été l'occasion de formuler des propositions de mobilisation à mettre en place en Algérie. Les proches libanaises et argentines de disparus ont également participé au rassemblement hebdomadaire des familles de disparus devant la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH).

Répression et interdiction du rassemblement hebdomadaire des familles de disparus

Ce mercredi 4 août 2010, comme chaque mercredi, depuis 12 ans, les mères de disparus sont arrivées sur la placette Addis Abeba, leur lieu de rassemblement hebdomadaire. A leur grande surprise des camions de police s'y trouvaient déjà, envahissant les lieux, tout le quartier avait été quadrillé. Impossible d'accéder à la placette, [le rassemblement avait subitement été interdit](#) !

Le mercredi suivant, devant la résistance des mères qui tentèrent de tenir leur rassemblement au même endroit et refusaient de quitter les lieux, [les policiers n'ont pas hésité à utiliser la violence et à procéder à des arrestations](#). Des vieilles femmes ont été tirées par les cheveux, des hommes âgés ont été arrêtés et enfermés dans des camions de police à la chaleur étouffante durant toute une matinée.

Le CFDA et Sos Disparus ont appelé à la solidarité de la société civile algérienne et de la communauté internationale. Les proches de disparus d'Argentine, du Liban, du Mexique, du Maroc, de Belgique, de France, ont organisé des actions de soutien aux familles de disparus en Algérie. [Des journalistes ont couvert l'interdiction et la mobilisation des familles avec un fort engagement](#).

Malgré cela, chaque mercredi depuis, le rassemblement est interdit sur la placette de la CNCPPDH.

« 10 ans de lutte pour la Vérité et la Justice » événements culturels et d'échanges à Paris

Tout au long du mois de septembre 2010 à Paris, le CFDA a présenté ses travaux et les actions accomplies depuis 1998 au cours de 5 événements culturels et d'échange commémorant [«10 ans de lutte pour la Vérité et la justice»](#).

« 10 ans de lutte pour la Vérité et la Justice » a été l'occasion de débattre de la situation des victimes de la décennie 90 et des perspectives d'établissement de la Vérité et de la Justice en Algérie. Soirée d'ouverture avec [débats](#), expositions photos, [lectures](#), [projection de documentaire](#), ou manifestations en soutien aux familles de disparus devant l'ambassade d'Algérie ont permis de rappeler au public que l'impunité règne en Algérie alors que les familles de disparus attendent toujours de connaître le sort de leurs proches et que l'ensemble des victimes des années 1990 vivent dans le déni de leurs droits.

« 10 ans de lutte pour la Vérité et la Justice » a clôturé ses travaux le 29 septembre, coïncidant avec le 5ème anniversaire de l'adoption le 29 septembre 2005 de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale, par deux événements l'un a Alger et l'autre à Paris.

A Alger, à l'appel de SOS Disparus, plusieurs dizaines de familles venues de tout le pays ont tenu [un rassemblement devant la Grande poste à Alger](#). A Paris, une conférence-débat organisée par le CFDA, au siège de la Ligue des droits de l'Homme, a réuni experts en mécanismes de protection des droits de l'Homme, en justice transitionnelle et militants des droits de l'Homme autour du thème [« Algérie 5 ans après l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale : Analyses et perspectives »](#).

La Coalition d'association des victimes des années 90 écrit sa propre Charte pour la Vérité, la Paix et la Justice

Depuis l'adoption de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale et de ses [textes d'application publiés au journal officiel le 27 Février 2006](#) qui organisent l'impunité tant des membres des groupes armés islamistes que des agents de l'Etat, [la Coalition d'associations de victimes des années 1990](#), créée en 2006, réfléchit et travaille à une solution juste pour les victimes. A l'issue de plusieurs séminaires sur la justice transitionnelle, s'inspirant fortement des principes de droit international, les membres de la Coalition, ont rédigé un projet de Charte alternative à l'actuelle Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale.

Elaborée dans une perspective objective, le projet de [charte alternative pour la Vérité, la Paix et la Justice](#) est fondé sur l'idée d'une défense universelle des droits de l'homme, quelle que soit la victime et quel qu'en soit l'auteur. Il a été soumis à un vote symbolique lors d'un rassemblement devant l'Ambassade d'Algérie à Paris le 25 septembre 2010. [Un article dans l'hebdomadaire algérien El Watan Week-end et une tribune dans le quotidien français Libération](#) y ont été consacrés.

A Alger, Oran et Constantine les familles de disparus occupent la rue pour célébrer la Journée internationale des disparus

Le 30 août de chaque année, les associations de familles de disparus de tous les continents organisent des événements en hommage aux disparus. Malgré le contexte de dure répression qu'elles subissent depuis l'interdiction du rassemblement hebdomadaire en Août 2010, les familles algériennes de disparus, à l'appel de Sos Disparus, se sont rassemblées devant la Grande Poste en plein centre d'Alger, pour commémorer cette journée au même titre que les mères de disparus du monde entier. Près de cent cinquante parents de disparus et représentants de la société civile ont répondu à l'appel. Mais même en cette journée symbole le rassemblement a été réprimé et [une dizaine de proches de disparus ont été arrêtés](#), battant ainsi le nombre record d'arrestations depuis l'interdiction du rassemblement hebdomadaire un mois et demi plus tôt.

A l'occasion de la journée internationale des disparus, le CFDA a également publié [une lettre adressée au Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires \(GTDF\) de l'ONU](#) dénonçant l'interdiction des rassemblements et le harcèlement exercé sur les familles de disparus pour qu'elles engagent la procédure d'indemnisation prévue par les textes d'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Le CFDA à la 15ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme à Genève

En réaction à la répression et à l'impossibilité de récupérer leur espace, les familles de disparus ont décidé d'interpeller les instances onusiennes. Une délégation du CFDA s'est ainsi rendue à Genève au moment même où se tenait la 15ème session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.

La délégation y a rencontré les représentants de plusieurs Etats pour leur exposer la violence avec laquelle les libertés d'expression et de rassemblement pacifique des familles de disparus ont été réprimées. Le CFDA a rappelé les lois d'impunité consacrées par la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale et qui prévalent en Algérie, insistant sur la nécessité de rappeler l'Algérie à l'ordre en session plénière du Conseil des droits de l'homme. Le CFDA a également rappelé que plus de trois ans après [les recommandations du Comité des droits de l'Homme suite à l'examen de l'Algérie en 2007](#), aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre ces recommandations, notamment celles concernant la question de l'impunité.

CFDA | contactez nous | design: datak.be

N° 36 - 07 | 08 | 09 2010



Les mères de la place de Mai en Argentine sortent le drapeau des mères de disparus en Algérie en signe de soutien suite à l'interdiction du rassemblement hebdomadaire à Alger 19 août 2010



Soirée d'ouverture de "10 ans de lutte pour la Vérité et la Justice", débat sur la question des disparus en Algérie, Paris, 09 septembre 2010



Rassemblement hebdomadaire des familles de disparus devant la CNCPPDH, juillet 2010, peu avant l'interdiction



Rencontres-échanges d'expériences à Alger, Juillet 2010



Manifestation pour la Vérité, la Paix et la Justice, devant l'ambassade d'Algérie à Paris, 25 août 2010



Manifestation pour la Vérité, la Paix et la Justice, devant l'ambassade d'Algérie à Paris, 25 août 2010

REVUE DE PRESSE

Revue de presse - Interdiction du rassemblement hebdomadaire des familles de disparus à Alger

— Août 2010 : <http://www.algerie-disparus.org/cfda1/images/pdf/rp.rassemblement-aout10.pdf>

Réponse du CFDA aux déclarations de Ksentini dans la presse suite à l'interdiction du rassemblement hebdomadaire

— Août 2010 : http://www.algerie-disparus.org/cfda1/index.php?option=com_content&view=article&id=472:reponse-ksentini&catid=63:communiqués&Itemid=139

Revue de presse du CFDA - Août 2010 : http://www.algerie-disparus.org/cfda1/images/pdf/rp_aout2010.pdf

Revue de presse du CFDA - Septembre 2010 : http://www.algerie-disparus.org/cfda1/images/pdf/rp_septembre_2010.pdf

<